



Construire  
**LA VIE  
ÉTUDIANTE**  
2024-2029

LE SCHÉMA TERRITORIAL **EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Avec le soutien de

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**



  
**SOM-  
MAIRE**

3  
Intro

4  
Des stratégies complémentaires

6  
Une concertation en 3 étapes

11  
L'analyse régionale

17  
4 ambitions

26  
Des plans d'actions territoriaux

31  
Glossaire

32  
Merci

# INTRO



L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L. 718-3, élabore avec le réseau des oeuvres universitaires et scolaires, un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire en associant l'ensemble des établissements partenaires.

Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sociales et associatives.

Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Pour la période 2024-2029, UBFC, ses membres fondateurs, les établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne-Franche-Comté, le Crous Bourgogne-Franche-Comté, la région académique et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont choisi de se doter d'un nouvel outil pour construire la vie étudiante en région : **le Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE)**.

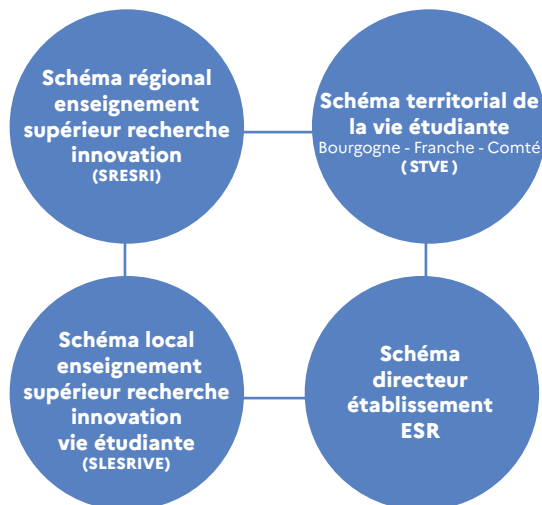
De son côté, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé des dialogues territoriaux pilotés par les régions académiques. La circulaire du 3 novembre 2022 précise ainsi qu'ils visent à « *créer et renforcer les synergies entre acteurs territoriaux compétents au service des conditions de vie et d'études des étudiants* » et à « *veiller à la coordination et à la complémentarité de l'ensemble des dispositifs et schémas directeurs stratégiques déjà existants ou en construction* ». La circulaire enjoint également aux établissements d'enseignement supérieur de travailler à l'élaboration de leur schéma directeur de la vie étudiante.

Par ailleurs le Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation constitue le cadre de la politique régionale de la Région Bourgogne-Franche-Comté couvrant un très large spectre d'actions à destination des étudiants : amélioration de la vie étudiante (conditions de vie et attractivité), construction ou rénovation de locaux, développement

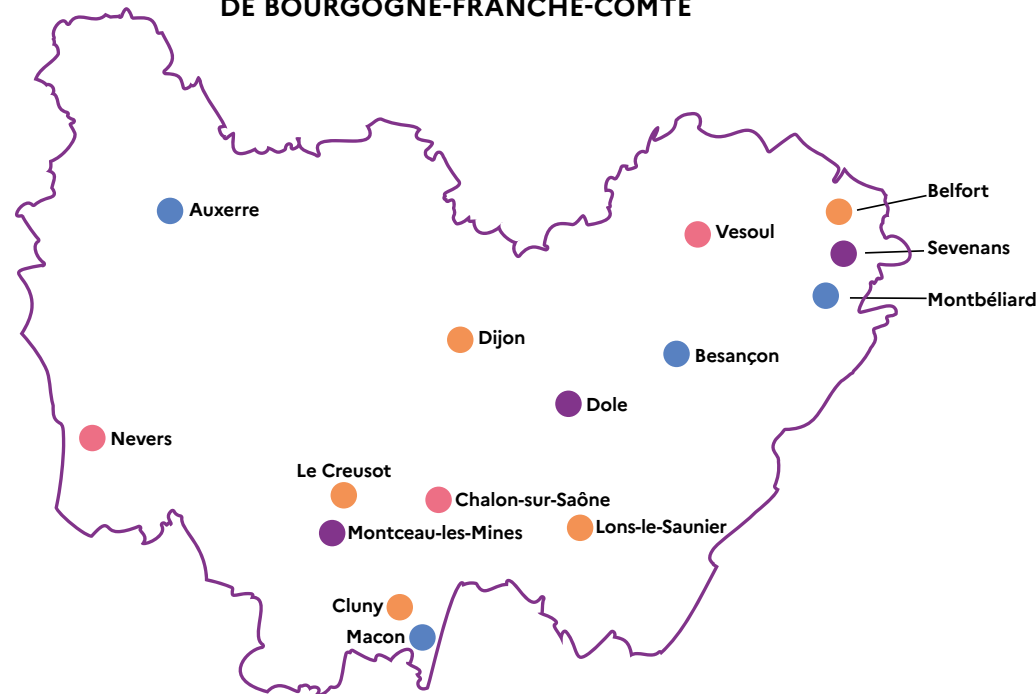
de la recherche et de l'innovation ou encore accroissement de la mobilité internationale. Dans ce contexte, UBFC et le Crous BFC ont été mandatés par la région académique pour piloter le travail d'élaboration du futur Schéma Territorial de la Vie Etudiante 2024-2029 avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

# DES STRATÉGIES COMPLÉMENTAIRES

C'est dans une dynamique engagée en faveur de la vie étudiante et dans le contexte de stratégies développées sur les territoires que sont mobilisés les représentants d'établissements d'enseignement supérieur de la région, du Crous BFC, des collectivités accueillant des sites d'études sur leur territoire, du Rectorat de la région académique et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, réunis au sein du Comité de Pilotage de la démarche. L'enjeu est que chacun puisse poursuivre les travaux engagés, en développer de nouveaux et agir de manière coordonnée, pour répondre aux attentes exprimées par les étudiants.



## LES SITES UNIVERSITAIRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## Les objectifs

1

### Identifier les besoins et attentes des étudiants

de la région sur les différents champs de la vie étudiante en s'appuyant sur une concertation d'ampleur

2

### Définir les enjeux en matière de vie étudiante à l'échelle régionale

et à l'échelle des sites universitaires de Bourgogne-Franche-Comté

3

### S'inscrire dans une démarche prospective et ambitieuse

en imaginant la vie étudiante de demain

4

### Aboutir à des plans d'actions territoriaux à dimension opérationnelle

répondant au plus près aux besoins des étudiants dans leur diversité et selon les spécificités des territoires.

”

Le STVE a vocation à être un véritable outil d'aide à la décision et à l'action des établissements d'enseignement supérieur, des collectivités territoriales et de l'ensemble des partenaires, en matière de vie étudiante.

Une opportunité pour :

- Favoriser l'adhésion de la communauté universitaire à un projet de territoires et une stratégie de site,
- Faire encore mieux connaître le rôle (positionnement, périmètre/échelle de travail, compétences, champ d'intervention) des acteurs en matière de vie étudiante et susciter les échanges et partage de bonnes pratiques entre partenaires,
- Proposer une stratégie en complémentarité avec les schémas locaux et les schémas directeurs d'établissement dans l'objectif partagé d'amélioration de la vie étudiante.

# UNE CONCERTATION EN 3 ÉTAPES

**L**a gouvernance du Schéma Territorial de la Vie Étudiante a fait le choix de donner le plus de place possible à la concertation et à l'échange. Il s'agissait d'identifier précisément les besoins et les attentes des étudiants pour proposer les réponses les plus adaptées.

En affirmant l'ambition d'un schéma élaboré par et pour les étudiants, il s'agissait de rendre les étudiants acteurs en les associant sur l'ensemble du processus de construction et non pas uniquement lors d'une phase consultative. Véritable fil rouge de l'élaboration de ce schéma, la parole étudiante s'est donc exprimée au cours des différentes phases de diagnostic, de l'identification des axes d'actions ou encore de la préconisation d'actions précises contribuant à améliorer les conditions de vie étudiante sur le territoire.

La parole étudiante a été recueillie via le comité

de coordination vie étudiante (CCVE). Il a reçu la primeur des différents livrables durant la phase d'élaboration et a pu émettre des avis. L'ensemble des étudiants de la région a été sollicité par le biais d'une enquête, d'entretiens et des Assises de la vie étudiante intitulées *Rencontres vers le futur*.

Le STVE ambitionne de poursuivre cette démarche de recueil de la parole étudiante tout au long de sa mise en œuvre. Il s'agira d'ajuster les actions aux réalités vécues par les étudiants et ainsi de répondre, au mieux, à leurs besoins tout en tenant compte des spécificités locales.

## LE CALENDRIER

**Mars - avril 2023**

Rencontres vers le futur :  
5 Assises

de la vie étudiante organisées  
sur les territoires

16/03/2023 : Belfort, Montbéliard, Sevenans et alentours  
21/03/2023 : Chalon-sur-Saône, Cluny, Le Creusot, Mâcon,  
Montceau-les-Mines et alentours

23/03/2023 : Auxerre, Nevers et alentours

30/03/2023 : Besançon, Dole, Vesoul, Lons-le-Saunier

04/04/2023 : Dijon et alentours

**Novembre 2022**

1 enquête web  
auprès des 87 000 étudiants post-bac  
de la région

**Novembre 2022  
à juin 2023**

45 entretiens institutionnels  
avec les acteurs parties prenantes  
de la vie étudiante

## DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES

### ✕ 45 ENTRETIENS

**C**ette étape de la concertation s'est déroulée en parallèle de l'enquête. Elle visait à recueillir la perception des différents acteurs à l'initiative des stratégies et des actions en matière de vie étudiante sur leur territoire.

Au total, entre novembre 2022 et mars 2023, plus de 45 responsables des collectivités territoriales, représentants d'établissements de l'ESR, de lycées, du rectorat d'académie, du Crous et représentants étudiants (élus et associations) ont été rencontrés .

L'objectif était de recueillir des éléments sur les actions menées sur chaque territoire et d'identifier les enjeux locaux auxquels doivent faire face les décideurs. Il s'agissait également de les interroger sur leurs priorités en matière de vie étudiante, ainsi que sur leurs perspectives de contribution dans la mise en œuvre du STVE.



# LA VOIX DES ÉTUDIANTS

## × 1 ENQUÊTE WEB

**L**a 1<sup>ère</sup> étape de concertation a consisté à consulter les étudiants du territoire pour mieux connaître leur regard sur leurs conditions de vie étudiante, leur niveau de satisfaction en termes de services, dispositifs, ou encore leurs besoins et leurs attentes. Des questions permettaient également de faire part des axes d'amélioration souhaitables.

Dans le cadre de cette enquête réalisée entre le 24 octobre et le 22 novembre 2022, plus de 80 000 étudiants de l'enseignement supérieur de Bourgogne-Franche-Comté, ont été invités à répondre à un questionnaire structuré autour de 11 thématiques de vie étudiante qu'ils avaient choisies : le logement, l'emploi et les ressources, la mobilité, la restauration, la vie sur le site d'études et les espaces de vie, la pratique physique et sportive, les activités culturelles, l'engagement associatif, la santé et le bien-être, l'accès à l'information et la communication, l'appréciation de la ville d'études.

Au total, 11 447 étudiants ont participé à l'enquête et, après l'analyse de la base de données, 9 553 questionnaires ont pu être exploités. La forte participation des étudiants (12% de taux de réponse) est d'autant plus remarquable que le temps de réponse au questionnaire était estimé entre 18 et 20 minutes. Pour motiver la participation une large communication a été déployée en s'appuyant sur les établissements d'enseignement supérieur membres d'UBFC, la région académique, la Région et le Crous BFC. Les résultats, véritable mine d'informations, ont été analysés à l'échelle régionale et locale. Les données ont été mises à disposition des acteurs locaux.





## × 5 ASSISES DE LA VIE ÉTUDIANTE

→ Pour :

### Enrichir et approfondir

les sujets prioritaires et les axes d'amélioration identifiés via l'enquête et les entretiens

### Conforter le travail d'élaboration

du futur Schéma Territorial de la Vie Etudiante

### Faire émerger des idées concrètes

par les étudiants eux-mêmes

**L**a phase de concertation s'est poursuivie auprès des étudiants avec l'organisation d'Assises territoriales. Cinq *Rencontres vers le futur, imaginer la vie étudiante de demain* ont été organisées. Au cours de ces événements, les étudiants ont pu proposer différentes solutions et pistes d'actions sur des thématiques identifiées via l'enquête et lors des entretiens avec les acteurs institutionnels.

”

Au total, plus de 300 étudiants se sont exprimés sur les différentes thématiques de vie étudiante et ont proposé des solutions pour améliorer leurs conditions de vie sur leur territoire.



Des exercices de créativité et d'intelligence collective se sont déroulés tout au long de chaque rencontre pour imaginer les solutions de demain, en présence d'acteurs locaux en charge de la vie étudiante permettant d'éclairer les réflexions.

Le processus de co-construction s'est déroulé en 3 temps :

- **Exploration des thématiques** de vie étudiante identifiées comme prioritaires, partage des enjeux,
- **Identification de 3 pistes d'actions** visant à améliorer les conditions de vie étudiante dans le cadre de la thématique fléchée,
- **Choix, approfondissement et prototypage** d'une solution en fiche projet afin de nourrir le plan d'actions du STVE.

Au total, plus de 300 étudiants se sont exprimés sur les différentes thématiques de vie étudiante et ont proposé des solutions pour améliorer les conditions de vie sur leur territoire. Près d'une centaine d'idées ont été évoquées et un tiers d'entre elles ont été retenues pour être travaillées et approfondies.

Cette méthodologie de travail, basée sur la concertation, a permis d'appréhender précisément les enjeux de vie étudiante, à la fois à l'échelle régionale et locale. La parole des étudiants a été recueillie ainsi que celle des acteurs locaux en charge des questions de vie étudiante. Les principaux besoins et attentes des étudiants ont ainsi pu être mis en lumière, approfondis, tout comme les solutions et les axes d'amélioration identifiés par ces derniers.

Les résultats de cette concertation d'ampleur ont fait l'objet d'un traitement global afin d'offrir une vision régionale des enjeux puis, d'un traitement par territoire permettant de mettre en lumière les spécificités et priorités locales. Les analyses territorialisées réalisées ont été transmises à chacun des acteurs territoriaux. L'analyse générale des résultats issus de la concertation s'est attachée à conserver l'essence des réflexions amorcées et des suggestions émises pour déboucher sur un plan d'actions ambitieux, construit par et pour les étudiants.

#### Un travail co-construit

Pour mobiliser les étudiants dans la durée sur une démarche de cette ampleur, il est important de les informer régulièrement du déroulement des travaux et de leurs avancées.

Cette volonté de communication et de transparence s'est traduite par des instances et des outils adaptés.

- **le Comité de Coordination de la Vie Étudiante** a pu suivre l'ensemble des travaux et émettre des avis consultatifs en se réunissant régulièrement,
- **les Comités de Pilotage** successifs, auxquels

ont été conviés chefs d'établissements et présidents de collectivités, leur ont permis de s'exprimer régulièrement sur leurs attentes vis-à-vis du schéma, de prendre en compte leurs contributions, ainsi que leur regard sur le diagnostic réalisé et sur les axes d'amélioration à envisager,

- **les Comités de site** rassemblent les acteurs locaux en matière de vie étudiante (Crous, établissements d'enseignement supérieur, collectivités, acteurs de la vie étudiante et représentants étudiants). Ils ont été mobilisés notamment pour s'approprier et partager les enseignements du diagnostic mais, aussi, pour co-construire les plans d'actions adaptés à leur territoire.



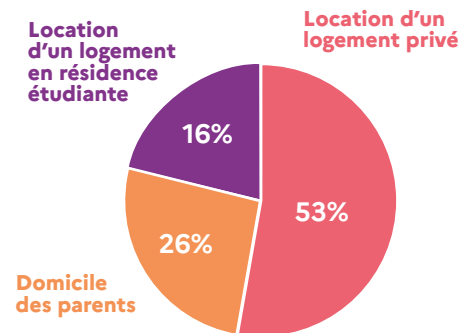
Près d'une centaine d'idées ont été évoquées et un tiers a été retenu par les étudiants pour être travaillé et approfondi dans des ateliers.

# L'ANALYSE RÉGIONALE

## ✕ Logement

À l'échelle régionale, 53% des étudiants de Bourgogne-Franche-Comté déclarent louer un logement dans le parc diffus (agences immobilières ou propriétaires particuliers), 26% vivent au domicile de leurs parents et 16% louent un logement au sein d'une résidence étudiante (publique ou privée). Deux principaux freins sont pointés par les étudiants : le montant des loyers (pour 73% des étudiants) et l'offre disponible (pour 52% des étudiants). 38% des étudiants regrettent, par ailleurs un manque d'accompagnement pour trouver leur logement et mettent en évidence un axe de progrès sur ce sujet. Les difficultés pour trouver un logement sont plus particulièrement soulignées par les étudiants de Dijon et

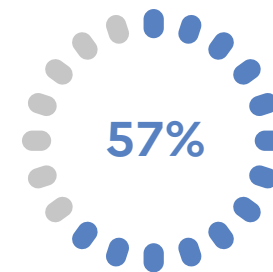
de Besançon. C'est aussi le cas sur d'autres sites comme Auxerre, Dole, Cluny et Lons-le-Saunier, moins pourvus en résidences dédiées et dotés d'un parc diffus plus limité.



## ✕ Emploi et ressources financières

57% des étudiants déclarent exercer un emploi, essentiellement durant les vacances scolaires. Parmi eux, plus d'un étudiant sur deux (57%) considère que cet emploi est nécessaire à la poursuite de leurs études. L'emploi étudiant régulier, celui qui s'exerce en semaine, en parallèle des cours, concerne 14% des étudiants avec, pour la plupart d'entre eux, une bonne compatibilité entre emploi du temps universitaire et horaires d'emplois (85% des étudiants concernés). Les dispositifs d'accompagnement à la recherche d'emploi et ceux visant à mieux prendre en compte la situation de l'étudiant salarié dans le cadre de son cursus sont connus par moins d'un tiers des étudiants (respectivement 31% et 30%). Un axe de progrès est à considérer sur ce sujet. Lorsque ces accompagnements sont connus, ils ne sont pas forcément utilisés : seuls 9% des étudiants

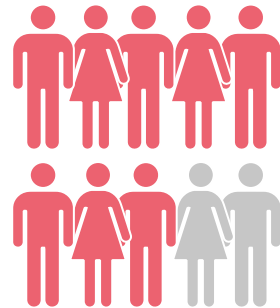
qui travaillent toute l'année déclarent bénéficier de dispositifs d'accompagnement pour mieux concilier emploi et études.



**des étudiants de Bourgogne-Franche-Comté déclarent exercer un emploi en cours d'études.**

## ✕ Mobilité

Huit étudiants sur 10 habitent à moins de 30 minutes de leur lieu d'études, ce qui leur assure un certain confort de vie dans les déplacements quotidiens. Les étudiants du Nord Franche-Comté, de Dole et Chalon-sur-Saône ainsi que ceux des sites d'études périphériques des différents départements de la région, ont davantage tendance à se déclarer insatisfaits de leur temps de trajet. Ces étudiants sont souvent plus éloignés de leur site d'études. Le covoiturage est d'ailleurs une piste particulièrement évoquée au sein de ces territoires. D'autres pistes d'amélioration sont mises en avant : la réduction du coût des transports (41%), une fréquence de passage plus importante des transports en commun (33%) ou encore l'élargissement ou l'adaptation des horaires de transports (12%), notamment en soirée.



**8 étudiants sur 10 habitent à moins de 30 minutes de leur site d'études.**

## ✕ Restauration

Près de 2 étudiants sur 10 se restaurent en dehors de leur site d'études, sans rentrer chez eux, avec des offres souvent peu équilibrées. Une vigilance accrue doit être portée aux 38% d'étudiants qui ont une heure ou moins pour déjeuner. Si 75% des étudiants sont satisfaits de leur temps de pause, un quart d'entre eux considère que celui-ci est trop court pour pouvoir se restaurer convenablement. Plusieurs pistes d'amélioration sont particulièrement soulignées par les étudiants : des salles ou espaces « hors sac » pour se restaurer avec des repas emportés de chez soi ou achetés en vente à emporter (28%), l'accès à une offre de restauration à tarif social le soir (22%), l'augmentation du temps de pause pour se restaurer le midi (22%).



**Près de 2 étudiants sur 10 se restaurent en dehors de leur site d'études.**

**1/4**

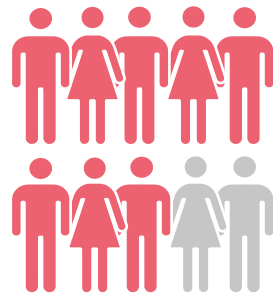
des étudiants considère que le **temps de pause est trop court** pour pouvoir se restaurer convenablement.



## ✕ Vie sur le site d'études

70% des étudiants interrogés déclarent utiliser les espaces de travail et de détente lorsqu'ils existent, notamment les Bibliothèques Universitaires (80%). La méconnaissance de leur existence, le manque d'habitude et les horaires pour y accéder ont tendance à freiner l'usage de ces lieux. Concernant les espaces de travail, 1 étudiant sur 2 souhaiterait une augmentation du nombre de places (pour travailler individuellement ou en groupe) et une amélioration des équipements (confort et prises électriques notamment). En matière d'espaces de vie et de convivialité, les attentes des étudiants sont fortes. Huit étudiants sur dix souhaitent la création d'au moins un espace supplémentaire sur leur site d'études. Dans le détail, 1 étudiant sur 2 (52%) est séduit par la création d'un espace solidaire sur son campus (épicerie sociale, ressourcerie, bouquinerie). 42% des étudiants sont intéressés par la création de lieux de convivialité, 39% par la création d'espaces supplémentaires pour faire du sport et 34% par la création d'espaces culturels.

En matière d'événements, des attentes importantes sont formulées par les étudiants pour dynamiser la vie sur leur site d'études. 76% des étudiants souhaiteraient davantage d'événements sur leur site d'études avec notamment des projections de films (51%), des concerts en plein air (46%), des soirées jeux (36%) ou encore des olympiades (33%).



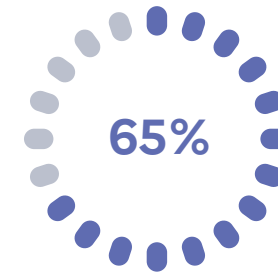
**8 étudiants sur 10 souhaitent la création d'au moins un espace de vie et de convivialité supplémentaire,**



**dont la moitié est séduite par la création d'un espace solidaire (épicerie sociale, ressourcerie, bouquinerie).**

## ✕ Pratique physique et sportive

65% des étudiants déclarent pratiquer une activité physique ou sportive. Dans la majeure partie des cas, cette pratique se fait sans lien avec l'établissement ou les services du campus (67% des 65% étudiants sportifs). À l'inverse, 35% des étudiants ne pratiquent pas d'activité physique, notamment en raison d'un manque de temps (72%), un manque d'envie, pour des raisons autres que le manque d'envie (43%) ou en raison du coût d'accès à certains sports et équipements (29%). 68% des étudiants indiquent être satisfaits des installations sportives sur leur site d'études ce qui ne les empêche pas d'émettre des attentes complémentaires, notamment en renforcement musculaire (43%), salle de pratique sportive multi-activités (41%) ou encore mur d'escalade (27%).



**des étudiants déclarent pratiquer une activité physique ou sportive.**



**des étudiants ne pratiquent pas d'activité physique, dont 72% par manque de temps.**



## ✕ Activités culturelles

La pratique d'une activité culturelle régulière est relativement faible parmi les étudiants (13%). Un sur 2 déclare, toutefois, participer à au moins un événement culturel dans l'année (51%). Pour expliquer le manque d'habitude et de pratiques en la matière, 57% des étudiants affirment être mal informés des activités culturelles proposées et 31% considèrent que l'offre est insuffisante.

# 57%

des étudiants affirment être mal informés concernant les activités culturelles proposées par leur site d'études.



des étudiants seulement pratiquent une activité culturelle régulière.

## ✕ Engagement associatif

Un peu plus d'un quart des étudiants interrogés (27%) indiquent être engagés dans une association, le plus souvent dans une association étudiante (60%). La reconnaissance de l'engagement et sa valorisation dans le cadre du cursus ne leur paraissent pas toujours prises en compte. 42% des étudiants engagés dans une activité associative se déclarent insatisfaits de l'aménagement de leur emploi du temps en lien avec cette activité et 37% concernant la valorisation de leur engagement. 18% pensent ne pas être concernés par des mesures d'aménagement ou de valorisation. La satisfaction des étudiants vis-à-vis de leurs établissements pour mieux concilier cours et engagement est très variable. Pour les étudiants affirmant n'avoir aucun engagement, (soit 73% des répondants), un tiers d'entre eux indique avoir déjà fait partie d'une association par le passé (32%). C'est souvent le manque de temps à consacrer à leur engagement qui les a fait

abandonner (73% des étudiants concernés avancent cette raison). Deux principaux enseignements ressortent pour stimuler l'engagement des étudiants mais aussi pour le faire perdurer : le facteur temps et la prise en compte de l'engagement de l'étudiant dans le cadre du cursus (valorisation, aménagement, reconnaissance).

# +1/4



des étudiants sont engagés dans une association, le plus souvent étudiante.

## ✕ Santé et bien-être

84% des étudiants interrogés déclarent se sentir en bonne santé physique et 61% s'estiment épanouis dans leur vie d'étudiant. La situation des étudiants qui répondent par la négative à ces 2 questions (respectivement 16% et 39%) doit susciter des solutions. Seul 1 étudiant sur 2 a déclaré un médecin traitant au sein de sa ville d'études (52%). Un tel taux peut compliquer l'accès aux soins et engendrer un surplus du coût de prise en charge (parcours de soins non coordonné). L'offre de services en santé proposée par les établissements est utilisée seulement par un tiers des étudiants mais obtient de bons retours en termes de satisfaction pour l'accueil, le délai de prise de rendez-vous ou la prise en charge. L'accès aux soins est facilité à Dijon et Besançon contrairement aux autres sites d'études.

Parmi les étudiants interrogés, 6% déclarent être en situation de handicap ou avoir une sensibilité particulière (bruit, lumière, etc.). 39% d'entre eux bénéficient d'un aménagement lors des examens et 9% d'entre eux d'un aménagement de leur cursus, de leur emploi du temps et d'un preneur de notes.

En matière de santé, les étudiants nourrissent plusieurs attentes dont la centralisation des informations. 73% seraient favorables à un guichet unique permettant de les orienter au mieux vers un professionnel ou un service spécialisé, 52% à une sensibilisation aux gestes de premiers secours, une action de sensibilisation sur la santé mentale (44%), des distributions de protection périodiques (38%) ou encore une campagne de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (31%).

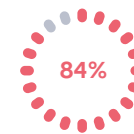
**73%** des étudiants seraient favorables à un **guichet unique** en matière de santé.



**61%** s'estiment épanouis dans leur vie d'étudiant.

**1/2**

a déclaré un médecin traitant au sein de sa ville d'études.



**84%** des étudiants déclarent se sentir en bonne santé physique.



## Information et communication

Un étudiant sur 2 déclare s'informer via les mails reçus, 48% via les réseaux sociaux de leur établissement ou de leur composante (avec une très forte utilisation d'Instagram) et 27% par le bouche-à-oreille. La communication, et plus globalement l'accès à l'information, est un réel enjeu pour les acteurs de l'ESR et leurs partenaires locaux. De nombreux services, animations et équipements existent déjà mais sont parfois trop peu connus des étudiants et sous-utilisés par rapport à leur potentiel. En lien avec cette méconnaissance de l'offre de services, les attentes des étudiants se portent essentiellement sur la notion de guichet unique et la centralisation des informations de vie étudiante des différents acteurs proposant des actions ou dispositifs en la matière

(établissements, Crous, collectivités, associations). Il pourrait s'agir d'une application (60%), d'un calendrier universitaire numérique (41%), ou d'une page sur le site internet de leur établissement (26%). Pour garantir leur utilisation, il conviendrait de les rendre indispensables aux étudiants.

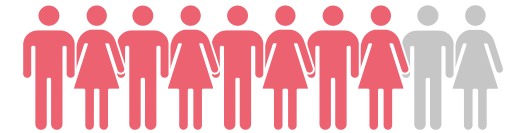
**1/2**  
des étudiants déclare s'informer via les mails reçus et via les réseaux sociaux de leur établissement ou de leur composante.

et  
**1/3**  
par le bouche-à-oreille.

## Appréciation de la ville d'études

Globalement, les étudiants apprécient le cadre de vie offert par leur ville d'études (81%), principalement pour sa qualité de vie (62%) et son coût jugé abordable (42%). Les étudiants de Besançon et Dijon sont davantage satisfaits que les autres du cadre de vie offert par leur ville d'études, en raison de la dynamique de la vie étudiante, de l'offre de services, de l'accessibilité des activités, etc. C'est aussi le cas pour les étudiants de l'ENSAM, particulièrement satisfaits du cadre de vie à Cluny. Un peu plus d'un tiers des étudiants (37%) se projettent au sein de leur ville d'études après obtention de leur diplôme. Ce taux pourrait augmenter avec le développement de liens entre établissements d'ESR et entreprises implantées localement (développement de l'alternance, des rencontres étudiants/entreprises, etc.). Plus les étudiants avancent dans leur cursus, plus ce souhait devient fort (33% à 36% d'étudiants concernés en 1<sup>er</sup> cycle contre 40 à 41% en 2<sup>nd</sup> cycle et jusqu'à 49% en 3<sup>ème</sup> cycle). Pour permettre aux acteurs locaux de se saisir de ces enseignements, nourrir leurs réflexions et actions, en lien avec leurs éventuelles feuilles de route en matière de vie étudiante, les analyses territorialisées réalisées

ont mis en lumière les spécificités et besoins des étudiants sur chaque territoire. En outre, des extractions des bases de données brutes par établissement et territoire ont également été proposées pour favoriser l'appropriation des données.



8 étudiants sur 10 apprécient le cadre de vie offert par leur ville d'études.



# 4 AMBITIONS

15 AXES ET 34 ACTIONS PRÉCONISÉES

## #1

Soutenir des **conditions d'accueil**  
**et d'intégration** propices à la réussite étudiante

## #2

Accompagner la **santé**  
**et le bien-être** des étudiants

## #3

Favoriser l'**épanouissement**  
**et l'ouverture** des étudiants

## #4

Améliorer l'**accès à l'information**  
en matière de vie étudiante



# AMBITION #1

## Soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante

### Axe 1

#### Favoriser l'intégration dans la vie étudiante et sur le site d'études

Garantir un accueil de qualité aux étudiants, c'est aussi leur permettre d'accéder facilement aux informations et aux différents services qui leur sont dédiés au sein de chaque territoire. Cela nécessite que cette offre soit visible et lisible. À cet effet, des villages partenaires peuvent être organisés durant l'année universitaire, et a fortiori à la rentrée pour présenter l'offre de services auxquels les étudiants pourront avoir recours durant l'année universitaire. Dans une démarche plus ambitieuse et afin d'offrir un accueil sur-mesure, la création de guichets uniques de la vie étudiante peut être envisagée. Elle permet ainsi de répondre au plus près des besoins de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et, si nécessaire, en le dirigeant vers les services adéquats.

#### Action 1

Organiser des villages ou guichets partenaires aux moments clés de l'année (CAF, CPAM, gestionnaires des mobilités, préfecture, etc.)

#### Action 2

Créer un guichet unique pour répondre aux sollicitations des étudiants

→ **À poursuivre** : actions de lutte contre l'isolement (formations des personnels, repérage en amont des étudiants en difficulté, actions et évènements sur les campus, etc.)



Proposer de bonnes conditions d'accueil sur leur territoire permet aux acteurs locaux de contribuer directement au bien-être et à la réussite des étudiants. Cela favorise également pour ces derniers, post cursus ou à un moment de leur vie, le souhait de s'y installer durablement en y trouvant un emploi.



### Axe 2

#### Soutenir l'accès au logement

Attirer ou faire rester des talents au sein d'un territoire suppose que ses acteurs, académiques, économiques et institutionnels s'organisent pour structurer leur attractivité et les conditions d'accueil et de bien-être étudiant. Garantir l'accès à un logement en tenant compte des besoins des étudiants et de leur situation est impératif. Outre le nombre de logements correspondant à un profil étudiant sur un territoire, les attentes diffèrent selon les cursus (formation initiale ou apprentissage), l'âge ou les revenus. Il est donc nécessaire de développer des offres adaptées et de mobiliser les solutions existantes, notamment dans le parc diffus.

#### Action 1

Mobiliser plus fortement le parc diffus

#### Action 2

Développer des offres adaptées aux étudiants en apprentissage

#### Action 3

Soutenir le développement d'offres dédiées en tenant compte des projections d'effectifs et des nouveaux besoins

→ **À poursuivre** : communication sur les dispositifs d'accompagnement à la recherche de logement



**Axe 3****Faciliter l'accès à la restauration**

Faciliter l'accès à des offres de restauration diversifiées et adaptées à un budget étudiant, tout en veillant à l'équilibre alimentaire est une nécessité. Aménager des espaces sur les sites d'études permet aux étudiants de se restaurer différemment avec un repas tiré du sac ou acheté en vente à emporter. Cette pratique correspond aux évolutions sociétales. Le sujet de la restauration questionne la pause méridienne, temps nécessaire pour que les étudiants puissent se restaurer dans de bonnes conditions mais aussi se détendre entre les cours. La problématique est complexe pour les établissements, compte-tenu de l'occupation des locaux, mais elle a déjà été expérimentée en France avec de réels succès : diminution du temps d'attente devant les infrastructures de restauration du Crous, répartition des flux, voire même désengorgement des transports le matin, à midi et le soir.

**Action 1**

Engager une réflexion sur la pause méridienne et plus globalement sur le rythme étudiant en partenariat avec les établissements

**Action 2**

Poursuivre et renforcer les stratégies d'alimentation saine et durable et d'accès aux aides alimentaires étudiantes

**Action 3**

Développer des salles ou espaces hors sac sur les sites d'études en solution alternative

→ **À poursuivre** : développement d'offres de restauration du Crous en lien avec les projections d'effectifs

**Axe 4****Renforcer le développement des espaces de vie sur les sites d'études**

Accueillir des étudiants sur un campus ou un site d'études nécessite de penser des lieux où ils puissent travailler ou se détendre. L'existence de ces espaces multi-usages, utilisables en dehors des horaires de cours, est propice au développement d'une vie de campus. Elle incite les étudiants à rester sur place et à vivre pleinement leur journée sur leur site d'études. Le développement de la vie étudiante à l'échelle d'un territoire passe également par la création de lieux de vie étudiante, lieux totems, identifiés et identifiables, propices aux rencontres, à l'organisation d'événements et à la naissance de projets ou d'initiatives.

**Action 1**

Identifier et créer, le cas échéant, des espaces multi-usages sur chaque site d'études permettant aux étudiants de s'installer pour travailler, se détendre ou déjeuner

**Action 2**

Créer et animer des lieux totems dédiés à la vie étudiante au sein des différents territoires en lien avec les partenaires locaux

**Axe 5****Adapter les aménagements et les outils en matière de mobilité étudiante**

En lien direct avec le logement, il s'agit également de réfléchir aux solutions de mobilité, que ce soit entre le site de résidence et le site d'études ou, plus globalement, aux déplacements des étudiants vers les lieux de vie du territoire. Le tracé de nouvelles lignes de transports en commun et l'amélioration de la fréquence, le développement des mobilités douces et du covoiturage, la mise à disposition de solutions de transport la nuit sont autant de réflexions à engager au sein des territoires. Les solutions offertes doivent permettre à l'étudiant d'accéder facilement aux aménités de vie étudiante mais aussi de découvrir sa ville d'études, de participer à des événements culturels, de pratiquer des activités propices à son épanouissement et son bien-être.

**Action 1**

Développer et favoriser le covoiturage et les solutions de mobilité douce pour les trajets domicile-villes accueillant des sites d'études de proximité

**Action 2**

Organiser des services de transports nocturnes (navette, transport à la demande réservable, etc)

**Action 3**

Engager une réflexion sur les rythmes étudiants et la saturation des transports aux heures de pointe

→ **À poursuivre** : Les politiques de diminution du coût des transports en commun pour les étudiants.

# AMBITION #2

## Accompagner la santé et le bien-être des étudiants

### Axe 1

#### Favoriser l'accès des étudiants aux soins et améliorer leur rapport à la santé

Réussir ses études, se sentir épanoui dans sa vie d'étudiant et vivre pleinement cette période de vie nécessite une bonne santé physique et mentale. Les difficultés d'accès aux soins, notamment pour les étudiants originaires d'un territoire éloigné, sans médecin traitant à proximité, tendent à se renforcer, notamment dans les villes accueillant des sites de proximité en raison de la pénurie nationale de médecins. Cette problématique dont les effets commencent déjà à se ressentir sur les territoires ruraux et péri-urbains touchera progressivement l'ensemble de la région, complexifiant un peu plus l'accès aux soins. Pour y remédier une approche coordonnée entre professionnels de santé est nécessaire. La construction de réseaux peut permettre de répondre aux besoins de la population étudiante, souvent peu demandeuse (hors pathologie spécifique). Le renoncement à consulter peut parfois entraîner une dégradation de l'état de santé. La télé-consultation serait un bon moyen de faciliter l'accès à un professionnel de santé. En revanche, le recours à cet outil s'avère peu satisfaisant dans la prise en charge des problèmes psychiques et de l'accompagnement des patients nécessitant un suivi, le médecin rencontré d'une consultation à une autre étant rarement le même.

#### Action 1

Développer des réseaux de médecins en lien avec les partenaires locaux (CPTS, mutuelles et associations de professionnels)

#### Action 2

Développer la téléconsultation, notamment pour les sites d'études de proximité

#### Action 3

Maintenir et renforcer les actions de bien-être, de prévention, de sensibilisation et de pédagogie en matière de santé



L'amélioration de l'accès aux soins, la connaissance des dispositifs d'accompagnement existants et la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive régulière sont des enjeux pour les acteurs locaux. Ils contribuent ainsi, directement, au bien être et à la réussite des étudiants.

### Axe 2

#### Améliorer l'identification et l'accompagnement des étudiants en situation de fragilité

En lien avec la santé et le bien-être des étudiants, l'accompagnement social revêt un enjeu de repérage et de prise en charge en situation de difficulté. Une situation de précarité (économique et psychique), complexifie la poursuite d'études supérieures et la réussite académique. La constitution de réseaux de professionnels au niveau local pourrait permettre d'assurer une présence physique sur chaque territoire et des délais optimisés pour obtenir un rendez-vous et une potentielle prise en charge. En ce sens, les acteurs sociaux pourraient être mobilisés.

Cet accompagnement s'illustre également par la poursuite, le renforcement et la coordination des actions de prévention et de sensibilisation. Souvent menées à l'échelle des établissements, ils gagneraient à être pensés à l'échelle des sites et campus. Ces actions doivent également permettre une meilleure compréhension du système de santé et l'appropriation par les étudiants de ces sujets dans une dimension pédagogique.

#### Action

Développer et formaliser les partenariats avec les réseaux de travailleurs sociaux au sein des territoires, en lien avec le Crous BFC et les partenaires locaux, en les sensibilisant aux spécificités et problématiques étudiantes



**Axe 3****Accompagner, renforcer et promouvoir les politiques d'égalité et d'inclusion portées par les acteurs de l'ESR**

Les actions de lutte contre les discriminations et pour l'inclusion sont trop souvent encore organisées à l'échelle de chaque établissement et axées sur un aspect en particulier. L'enjeu est d'accroître la sensibilité des étudiants qui peuvent être témoins et/ou victimes de discriminations ou de violences et d'améliorer, ainsi, la prise de parole et la prise en charge.

**Action**

Créer un temps fort dédié à l'inclusion pour sensibiliser les étudiants aux questions des différences (genre, handicap, ...) et faire connaître les actions et processus mis en place par les acteurs de l'ESR

→ **À poursuivre** : les actions partagées en matière d'inclusion entre acteurs de l'ESR

**Axe 4****Favoriser l'accès des étudiants à la pratique d'une activité physique et sportive**

Être en bonne santé, physique et mentale, c'est aussi pouvoir pratiquer une activité physique et sportive. Cela nécessite de disposer d'infrastructures facilement accessibles sur le site d'études ou sur le territoire, que ce soit en termes de trajet pour s'y rendre ou d'horaires d'ouverture. Les services des établissements d'enseignement supérieur disposent parfois d'infrastructures sur le campus. Mais pour la pratique de certains sports ou en l'absence de telles infrastructures, les étudiants doivent alors pouvoir accéder aux équipements gérés par la collectivité et déjà utilisés par les publics scolaires et les associations sportives. Il s'agit donc pour les acteurs locaux de bien prendre en compte ce besoin étudiant et de faciliter l'accès à ces infrastructures grand public. Le sport peut également contribuer au dynamisme de la vie étudiante d'un territoire notamment en développant les rencontres inter-filières ou inter-établissements et permettre ainsi davantage de rencontres et de cohésion. Accroître cette dimension sociale du sport nécessite cependant que les acteurs locaux s'organisent. En portant cette ambition de développer l'activité physique et sportive, il s'agit de rapprocher les étudiants d'une pratique, quelle que soit leur situation et leur attrait pour le sport. Le rapport au sport, parfois vu comme une contrainte ou uniquement par le prisme de la compétition, peut évoluer par la découverte de sports loisirs.

**Action 1**

Permettre l'accès des étudiants aux infrastructures sportives sur chaque territoire (conventionnement, réservation de créneaux, développement de nouvelles infrastructures : salle de sports, espaces multisports extérieurs, etc.)

**Action 2**

Développer les rencontres sportives inter-filières

**Action 3**

Réduire les freins à la pratique des activités physiques et sportives : aménagement de temps dédiés à la pratique durant la semaine (pause méridienne, demi-journée), donner envie de pratiquer par la découverte de sports loisirs, etc.





# AMBITION #3

## Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants

### Axe 1

#### Encourager l'ouverture et l'accès à la culture

L'expérience étudiante doit participer à l'ouverture d'esprit en favorisant l'accès à la culture et à la vie associative. Souvent évoqué comme un frein à l'engagement ou à la pratique d'une activité culturelle, le manque de temps disponible des étudiants doit inciter les acteurs de la vie étudiante à penser des temps consacrés à la culture dans le cadre de l'année universitaire. Ces activités contribuent directement à l'animation de la vie de campus et favorisent les rencontres inter-filières. Pour s'assurer de la participation des étudiants, ces activités ou événements doivent être en lien avec leurs centres d'intérêt et dans une approche inclusive pour ce qui concerne la culture. Il s'avère donc judicieux de prendre en compte régulièrement l'avis, les besoins et les attentes des étudiants, qui évoluent régulièrement. Au-delà du site d'études, les collectivités, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur, peuvent encourager l'accès à la culture des étudiants que ce soit par des tarifs préférentiels, des invitations à découvrir les lieux culturels du territoire ou encore des temps dédiés aux étudiants lors d'événements culturels organisés sur le territoire.

#### Action 1

Développer les activités et événements culturels sur les sites d'études en lien avec les partenaires locaux en consacrant des temps dédiés à la culture (intégration de la culture aux enseignements, aménagement des emplois du temps)

#### Action 2

Inscrire un volet étudiant dans les événements culturels déjà existants au sein du territoire

#### Action 3

Soutenir et valoriser l'engagement culturel et artistique (accompagnement au montage de projets, financement etc.)

### Axe 2

#### Conforter / Développer des dynamiques de vie étudiante sur les sites d'études

Certains étudiants souhaitent s'engager dans des projets et ils méritent d'être soutenus et valorisés. L'accompagnement au montage de projet leur permet ainsi de monter en compétences, mais aussi de mieux connaître les dispositifs existants pour susciter des envies de s'engager. Cette ambition réaffirme la nécessité de valoriser et soutenir les initiatives dans leur diversité en proposant des espaces et des outils ressources pour le montage de projets, l'accès à des financements ou à une aide logistique ainsi qu'un accompagnement et un suivi. Ces initiatives contribuent directement au développement et à la vitalité du territoire. L'engagement des étudiants dans des projets ou causes qui leur tiennent à cœur et le temps qu'ils y consacrent nécessitent, cependant, d'être mieux pris en compte dans le cadre de leur cursus en prévoyant des aménagements éventuels.

#### Action 1

Animer les campus en lien avec les emplois du temps et les attentes des étudiants tout en favorisant les rencontres inter-filières : soirée jeux, projections cinéma, rencontres des associations, etc.

#### Action 2

Valoriser et soutenir les initiatives (créer un lieu ou outil ressource au montage de projet, financement, promotion des initiatives étudiantes, etc.)

**Axe 3****Développer et valoriser  
l'engagement étudiant et  
l'emploi étudiant**

Si les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant sont prévus et encouragés par la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, la reconnaissance ou non d'un engagement et des compétences acquises dans ce cadre s'avère souvent complexe. Aussi, il est nécessaire d'accompagner l'étudiant dans la valorisation de ces compétences en dehors du milieu académique notamment pour mieux les exploiter dans un cadre professionnel. La participation des étudiants à la vitalité du territoire s'illustre aussi par les emplois qui peuvent être occupés durant les vacances universitaires ou à une fréquence plus régulière durant l'année universitaire. Favoriser l'accès à ces emplois doit se faire en s'assurant, dans la mesure du possible, de la compatibilité avec les études. Si l'exercice d'un emploi peut permettre à l'étudiant de bénéficier d'un revenu complémentaire et d'acquérir des savoir-faire et savoir-être facilitant son insertion professionnelle par la suite, il peut aussi être synonyme de manque d'assiduité à ses études et de fatigue risquant de mettre en péril sa réussite académique. Des emplois étudiants à l'année dans des structures qui s'engagent en la matière contribuent à préserver un équilibre entre études et activité salariée.

**Action 1**

Valoriser, faire connaître l'engagement étudiant dans le cadre des cursus et au sein des territoires ainsi que valoriser les compétences acquises

**Action 2**

Rendre plus compatibles études et emploi et développer, dans la mesure du possible, les emplois étudiants au sein des établissements et via des partenariats et coopérations (cap emploi, jobs d'été, etc.)

**Action 3**

Favoriser l'expression des étudiants en prenant en compte leurs avis (ex. STVE évolutif avec possibilité d'expression des besoins des étudiants en ligne - formulaire de contact) et renforcer/valoriser le rôle des étudiants élus (ex. formations, valorisation financière, etc.)

”

Dans le cadre de son cursus dans l'enseignement supérieur, l'étudiant est invité à découvrir de nouveaux savoirs et savoir-faire tout en développant sa curiosité intellectuelle.

**Axe 4****Poursuivre l'accompagnement des  
étudiants pour favoriser leur mobilité  
internationale**

L'épanouissement et l'ouverture des étudiants passent par la découverte d'autres cultures, d'autres savoirs et d'autres manières d'apprendre. C'est tout l'enjeu des mobilités internationales qui sont proposées aux étudiants dans le cadre de leur cursus. Mais pour que ces derniers se saisissent de ces expériences de vie uniques, il est essentiel de les accompagner dans leur projet, que ce soit financièrement, pour nourrir et conforter leur choix de destination ou tout simplement pour lever les craintes des étudiants d'être livrés à eux-mêmes dans un pays qu'ils ne connaissent pas. Les acteurs de la vie étudiante de la région Bourgogne-Franche-Comté ont développé des aides et des dispositifs d'accompagnement dédiés mais ceux-ci demeurent parfois méconnus des étudiants. En promouvant cette offre de services, il s'agit également d'inciter un séjour à l'étranger, notamment pour les étudiants qui peuvent ne pas se sentir concernés par la mobilité internationale.

**Action (identifiée par les acteurs institutionnels)**

Promouvoir l'intérêt des mobilités internationales et faire connaître les accompagnements à la mobilité



# AMBITION #4

## Améliorer l'accès à l'information en matière de vie étudiante

### Axe 1

#### Améliorer la **transmission des informations** à destination des étudiants

Les événements, actions et services en matière de vie étudiante au sein des territoires sont variés et portés par des acteurs multiples, ce qui a tendance à décupler les communications en la matière. Cette multiplication des informations sur un même sujet nuit à la clarté et à la lisibilité des messages à faire passer. Même si le mail demeure un des moyens les plus utilisés par les étudiants pour s'informer, ces derniers témoignent, dans le même temps, d'informations en trop grand nombre transmises par ce canal, peu personnalisées et avec des formats non adaptés desservant la transmission de l'information. Les réseaux sociaux sont largement utilisés par les étudiants mais elles se multiplient, là aussi avec un grand nombre d'informations et avec une vitesse accrue, ne permettant pas forcément aux étudiants de sélectionner celles qui les intéressent.

#### **Action 1** (identifiée par les acteurs institutionnels)

Formaliser et organiser la circulation des informations entre partenaires de l'ESR

#### **Action 2**

Favoriser la centralisation des contenus pour tendre vers une information complète, personnalisée et unique à destination des étudiants



### Axe 2

#### **Coordonner l'offre vie étudiante** pour la rendre plus visible et accessible

Les étudiants, tout comme les acteurs institutionnels, évoquent la nécessité de penser davantage en amont la coordination de l'information pour s'assurer de sa bonne transmission. Cette ambition vise donc à tendre vers une circulation de l'information en matière de vie étudiante davantage organisée et centralisée.

Au-delà de cela, l'amélioration de l'accès des étudiants à l'information passe aussi par les relais et les outils à mobiliser. Il s'avère judicieux de s'appuyer plus fortement sur les réseaux d'associations étudiantes qui communiquent dans une logique de pair à pair et avec des codes de communication correspondants mais aussi sur les différents acteurs au contact des étudiants. Enfin, il s'agit également de définir des outils de diffusion de l'information propices à la transmission et répondant aux usages des étudiants.

#### **Action 1**

S'appuyer sur les réseaux des associations étudiantes et les partenaires de la vie étudiante

#### **Action 2**

Créer un écosystème de diffusion propice à la transmission et répondant aux usages étudiants





# DES PLANS D' ACTIONS TERRITORIAUX

Des analyses territorialisées ont été réalisées pour permettre aux acteurs locaux de nourrir leurs réflexions et actions en lien avec leurs éventuelles feuilles de route en matière de vie étudiante.

Ces analyses ont mis en lumière les spécificités et besoins des étudiants sur chaque territoire.



## AMBITION #1

### Soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante

	AUXIERRE	BELFORT - SEVENANS	BESANCON	CHALON SUR SAONE	CLUNY	DIJON	DOLE	LE CREUSOT-MONTEAU	LONS	MALON	NEVERS	VESOUL
<b>AXE 1</b> Favoriser l'intégration dans la vie étudiante et sur le site d'études	<b>Action 1</b> Organiser des villages ou guichets partenaires aux moments clés de l'année (CAF, CPAM, gestionnaires des mobilités, préfecture, etc.)					✗		✗				
	<b>Action 2</b> Créer un guichet unique pour répondre aux sollicitations des étudiants	✗	✗			✗		✗		✗	✗	
	<b>À poursuivre</b> : actions de lutte contre l'isolement ( formations des personnels, repérage en amont des étudiants en difficulté, actions et évènement sur les campus, etc.)	✗	✗	✗			✗	✗			✗	
<b>AXE 2</b> Soutenir l'accès au logement	<b>Action 1</b> Mobiliser plus fortement le parc diffus	✗			✗	✗	✗		✗	✗		
	<b>Action 2</b> Développer des offres adaptées aux étudiants en apprentissage		✗	✗				✗				
	<b>Action 3</b> Soutenir le développement d'offre dédiées en tenant compte des projections d'effectifs et des nouveaux besoins	✗		✗		✗	✗	✗				✗
	<b>À poursuivre</b> : communication sur les dispositifs d'accompagnement à la recherche de logement			✗			✗		✗		✗	
<b>AXE 3</b> Faciliter l'accès à la restauration	<b>Action 1</b> Engager une réflexion sur la pause méridienne et plus globalement le rythme étudiant en partenariat avec les établissements					✗						
	<b>Action 2</b> Poursuivre et renforcer les stratégies d'alimentation saine et durable et d'accès aux aides alimentaires étudiantes				✗				✗		✗	✗
	<b>Action 3</b> Développer des salles ou espaces hors sac sur les sites d'études en solution alternative		✗	✗	✗			✗		✗		
	<b>À poursuivre</b> : développement d'offres de restauration du Crous en lien avec les projections d'effectifs		✗				✗	✗		✗		✗
<b>AXE 4</b> Renforcer le développement des espaces de vie sur les sites d'études	<b>Action 1</b> Identifier et créer, le cas échéant, des espaces multi-usages sur chaque site d'études permettant aux étudiants de s'installer pour travailler, se détendre ou déjeuner	✗	✗		✗	✗		✗				
	<b>Action 2</b> Créer et animer des lieux totems dédiés à la vie étudiante au sein des différents territoires en lien avec les partenaires locaux	✗	✗		✗		✗					✗
<b>AXE 5</b> Adapter les aménagements et les outils en matière de mobilité étudiante	<b>Action 1</b> Développer et favoriser le covoiturage et les solutions de mobilité douce pour les trajets domicile-villes accueillant des sites d'études de proximité	✗	✗			✗		✗	✗	✗		✗
	<b>Action 2</b> Organiser des services de transports nocturnes (navette, transport à la demande réservable, etc)		✗	✗				✗				✗
	<b>Action 3</b> Engager une réflexion sur les rythmes étudiants et la saturation des transports aux heures de pointe			✗		✗						
	<b>À poursuivre</b> : Les politiques de diminution du coût des transports en commun pour les étudiants							✗				✗

## AMBITION #2

### Accompagner la santé et le bien-être des étudiant

	AUXERRE	BELFORT - MONTBELIARD SEVENANS	BESANCON	CHALON SUR SAONE	CLUNY	DIJON	DOLE	LE CREUSOT-MONTEAU	LONS	MACON	NEVERS	VESOUL
<b>AXE 1</b> Favoriser l'accès des étudiants aux soins et améliorer leur rapport à la santé	<b>Action 1</b> Développer des réseaux de médecins en lien avec les partenaires locaux (CPTS, mutuelles et associations de professionnels)	×	×	×		×	×	×		×	×	×
	<b>Action 2</b> Développer la téléconsultation, notamment pour les sites d'études de proximité							×			×	
	<b>Action 3</b> Maintenir et renforcer les actions de bien-être, de prévention, de sensibilisation et de pédagogie en matière de santé	×	×				×	×	×	×	×	×
<b>AXE 2</b> Améliorer l'identification et l'accompagnement des étudiants en situation de fragilité	×	×		×		×		×		×		
<b>AXE 3</b> Accompagner, renforcer et promouvoir les politiques d'égalité et d'inclusion portées par les acteurs de l'ESR	<b>Action</b> Créer un temps fort dédié à l'inclusion pour sensibiliser les étudiants aux questions des différences (genre, handicap, ...) et faire connaître les actions et process mis en place par les acteurs de l'ESR		×			×		×			×	
	<b>À poursuivre</b> : les actions partagées en matière d'inclusion entre acteurs de l'ESR			×		×			×			
<b>AXE 4</b> Favoriser l'accès des étudiants à la pratique d'une activité physique et sportive	<b>Action 1</b> Permettre l'accès des étudiants aux infrastructures sportives sur chaque territoire	×	×	×		×	×	×	×	×		
	<b>Action 2</b> Développer les rencontres sportives inter-filières			×		×		×		×		
	<b>Action 3</b> Réduire les freins à la pratique des activités physiques et sportives : aménagement de temps dédiés à la pratique durant la semaine (pause méridienne, demi-journée), donner envie de pratiquer par la découverte de sports loisirs, etc.	×										

## AMBITION #3

### Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants

		AUXERRE	BELEFORT - MONTBELLARD SEVENANS	BESANCON	CHALON SUR SAONE	CLUNY	DIJON	DOLE	LE CREUSOT-MONTCEAU	LONS	MACON	NEVERS	VESOUL
<b>AXE 1</b> Encourager l'ouverture et l'accès à la culture	<b>Action 1</b> Développer les activités et événements culturels sur les sites d'études en lien avec les partenaires locaux en consacrant des temps dédiés à la culture (intégration de la culture aux enseignements, aménagement des emplois du temps)		✗				✗	✗				✗	✗
	<b>Action 2</b> Inscrire un volet étudiant dans les événements culturels déjà existants au sein du territoire		✗	✗	✗	✗			✗	✗	✗	✗	✗
	<b>Action 3</b> Soutenir et valoriser l'engagement culturel et artistique (accompagnement au montage de projets, financement etc.)	✗		✗			✗						
<b>AXE 2</b> Conforter / Développer des dynamiques de vie étudiante sur les sites d'études	<b>Action 1</b> Animer les campus en lien avec les emplois du temps et les attentes des étudiants tout en favorisant les rencontres inter-filières : soirée jeux, projections cinéma, rencontres des associations, etc.		✗	✗			✗		✗		✗	✗	✗
	<b>Action 2</b> Valoriser et soutenir les initiatives (créer un lieu ou outil ressource au montage de projet, financement, promotion des initiatives étudiantes, etc.)	✗	✗	✗		✗	✗	✗				✗	✗
<b>AXE 3</b> Développer et valoriser l'engagement étudiant et l'emploi étudiant	<b>Action 1</b> Valoriser, faire connaître l'engagement étudiant dans le cadre des cursus et au sein des territoires ainsi que valoriser les compétences acquises	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗			✗	✗
	<b>Action 2</b> Rendre plus compatibles études et emploi et développer, dans la mesure du possible, les emplois étudiants au sein des établissements et via des partenariats et coopérations (cap emploi, jobs d'été, etc.)							✗				✗	
	<b>Action 3</b> Favoriser l'expression des étudiants en prenant en compte leurs avis (ex. STVE évolutif avec possibilité d'expression des besoins des étudiants en ligne - formulaire de contact) et renforcer/valoriser le rôle des étudiants élus (ex. formations, valorisation financière, etc.)			✗			✗		✗		✗		
<b>AXE 4</b> Poursuivre l'accompagnement des étudiants pour favoriser leur mobilité internationale	<b>Action (identifiée par les acteurs institutionnels)</b> Promouvoir l'intérêt des mobilités internationales et faire connaître les accompagnements à la mobilité												

## AMBITION #4

### Améliorer l'accès à l'information en matière de vie étudiante

	AUXERRE	BELFORT - MONTBELLIARD SEVENANS	BESANCON	CHALON SUR SAONE	CLUNY	DIJON	DOLE	LE CREUSOT-MONTEAU	LONS	MALCON	NEVERS	VESOUL
<b>AXE 1</b> Améliorer la transmission des informations à destination des étudiants	<b>Action 1 (identifiée par les acteurs institutionnels)</b> Formaliser et organiser la circulation des informations entre partenaires de l'ESR	✗	✗	✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗	
	<b>Action 2</b> Favoriser la centralisation des contenus pour tendre vers une information complète, personnalisée et unique à destination des étudiants		✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	
<b>AXE 2</b> Coordonner l'offre vie étudiante pour la rendre plus visible et accessible	<b>Action 1</b> S'appuyer sur les réseaux des associations étudiantes et les partenaires de la vie étudiante		✗	✗		✗		✗	✗	✗	✗	✗
	<b>Action 2</b> Créer un écosystème de diffusion propice à la transmission et répondant aux usages étudiants		✗	✗	✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗



# GLOSSAIRE

**BFC** : Bourgogne-Franche-Comté

**BU** : Bibliothèque universitaire

**CAF** : Caisse d'allocations familiales

**CCVE** : Comité de coordination vie étudiante

**CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie

**CPTS** : Communautés professionnelles territoriales de santé

**Crous** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

**ENSAM** : École nationale supérieure des arts et métiers

**ESR** : Enseignement supérieur et recherche

**MESR** : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

**SRESRI** : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

**STVE** : Schéma territorial de la vie étudiante

**UBFC** : Université Bourgogne-Franche-Comté



 **MERCI**

À l'ensemble des partenaires et contributeurs, membres du Comité de pilotage, du Comité de coordination et des comités de site :  
étudiants et représentants étudiants, établissements d'enseignement supérieur, Crous Bourgogne-Franche-Comté, région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Région Bourgogne-Franche-Comté, collectivités territoriales, partenaires et acteurs de la vie étudiante en région.





Le présent document constitue un livre blanc pour l'ensemble des acteurs et des partenaires de la vie étudiante en région académique Bourgogne-Franche-Comté.  
Il propose une stratégie partagée par les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la région pour améliorer les conditions de vie des étudiants et étudiantes en renforçant les actions existantes ou en initiant de nouvelles.

Décliné autour de 4 ambitions, ce document forme un socle commun travaillé par, avec et pour les étudiants. Des actions sont préconisées et adaptées selon les territoires. Cette matière riche et vivante a cependant vocation à évoluer au cours des années, à s'enrichir pour améliorer concrètement la vie des étudiants en fonction des nouveaux besoins et de situations qui pourront émerger.

Pour une information actualisée et détaillée, consultez :



Rédaction : Cabinet Latitude / UBFC / Crous BFC

Graphisme : Communication UBFC / Crous BFC

Crédits photos : Cyril Prouille photographe - Crous BFC - Romain Liger - Suricate photographie - Edouard Barra



Construire  
**LA VIE  
ÉTUDIANTE**  
2024-2029

LE SCHÉMA TERRITORIAL **EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

